



Rapport moral

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Approuvé lors de l'AG du 02/02/2025

Rédaction du rapport moral

Nicolas VERON GRUAU - Président
Sylvia LORY - Secrétaire

Table des matières

Introduction	3
L'équipe	3
Equipe permanente	3
Equipe d'animation.....	4
Représentation du personnel	4
Locaux	5
Aménagements extérieurs.....	5
Structures de jeux.....	5
Vie associative	5
Conseil d'administration	5
Site web	6
Fête des Bruyères	6
Accueil de loisirs (ALSH)	6
Fréquentation	6
Révision des tarifs	7
Activités diverses	7
Un nouveau projet éducatif.....	8
Communes partenaires.....	8
Locations	9
Ecole 12Tree School.....	9
Centre équestre	9
Groupes et particuliers	9
Secteur nature	9
Accueil de scolaires.....	9
Autres activités	10
Animation jeunesse	10
Orientations 2024/2025	11
Le cadre général.....	11
La vie associative.....	11
Les locaux.....	11
L'accueil de loisirs	11
Les locations.....	11
Le secteur nature	12
L'animation jeunesse	12

Introduction

L'association a eu la grande satisfaction de sortir de son redressement judiciaire le 17 juin 2024 après 18 mois d'efforts grâce à l'investissement et au soutien des salariés, des familles, des bénévoles élus ou invités au Conseil d'Administration et des partenaires. Le travail n'en est pas moins terminé et les efforts doivent se poursuivre. Pour sortir définitivement de cette phase, l'association doit assurer le remboursement de ses dettes au cours des 10 prochaines années tout en maintenant son résultat d'exploitation.

Cette sortie de plan a donné de nouvelles perspectives à l'association qui œuvre pour poursuivre la stabilisation et le développement de ses différentes activités dans le but d'offrir des moments de loisirs et de vacances de qualité aux enfants et groupes accueillis.

Le Conseil d'Administration a connu quelques départs mais la majorité des membres a poursuivi son engagement au sein de l'association ce qui a permis d'assurer une continuité dans les sujets et projets initiés.

L'équipe

Après l'exercice 2022/2023 qui a conduit à une diminution de l'effectif du fait du contexte économique, l'équipe de l'association se stabilise à 15 ETP sur l'exercice 2023/2024 (contre 17,5 l'année précédente). Cela représente un total de 78 contrats de travail sur l'année avec une moyenne de 35 salariés chaque mois (dont la majorité à temps partiel).

Equipe permanente

L'équipe permanente de l'association s'est stabilisée mais connaît toutefois quelques mouvements de personnel.

On note notamment des départs :

- Le licenciement économique de l'assistante administrative le 14/11/2023 dans le cadre de la réduction du temps de travail liée à sa fonction ;
- Le départ en retraite de l'agent technique polyvalent le 31/03/2024, remplacé depuis le 24/04/2024.

Et des recrutements :

- Le recrutement d'un animateur Nature en contrat d'apprentissage le 13/11/2023 dans le cadre d'une formation BPJEPS Education à l'environnement ;
- Le recrutement en CDD d'une responsable administrative le 11/03/2024 à mi-temps ;
- Le recrutement en CDI d'un agent technique polyvalent à temps partiel (80%) le 24/04/2024, en remplacement du départ à la retraite ;
- Le recrutement d'un agent entretien/restauration en CDD temps plein du 23 novembre 2023 au 14 juin 2024 en renfort temporaire à l'équipe. Le poste sera pérennisé et proposé en CDI par la suite ;
- Le recrutement d'une agent entretien/restauration en CDI temps plein depuis le 28 mai 2024 pour venir en renfort à l'équipe d'entretien et restauration, composée jusqu'alors de 2 personnes, pour faire face à l'augmentation des activités de locations / séjours et pallier à la réduction du temps de travail de la maîtresse de maison (passage de 100% à 80% à la demande de la salariée et avec un accord favorable de la part de l'association)

Le poste de direction de l'association reste pour le moment volontairement vacant pour favoriser la reprise économique de la structure mais impose un investissement important au sein du bureau en compensation.

C'est dans ce cadre que la présidence de l'association bénéficie désormais d'une indemnité égale à 40% du SMIC mensuel.

Equipe d'animation

L'équipe d'animation est restée globalement stable malgré des mouvements inhérents à cette fonction.

A noter : l'équipe d'animation se fidélise sur les périodes de vacances, les animatrices et animateurs reviennent travailler au centre d'une année à l'autre pendant l'été ou reviennent pendant les petites vacances scolaires. Ce socle d'animatrices et animateurs facilite la mise en route des périodes et la montée en compétences de nouveaux animateurs nécessaires au renfort des équipes au cours ces périodes. C'est un plus également pour les enfants qui retrouvent des animatrices et animateurs connus.

Au cours de cet exercice, 3 bourses BAFA ont été accordées par le centre à des animateurs/trices. En effet, pour soutenir ses animateurs et animatrices salariés, désireux de vouloir se former, l'association a pris en charge 50% du coût de l'une des trois étapes nécessaires à l'obtention du BAFA.

Représentation du personnel

En octobre 2023, le Comité Social et Économique (CSE) dont le mandat arrivait à terme a été renouvelé avec l'organisation des élections professionnelles au sein de l'association. La seule candidate (Gaelle BLOUET), également déléguée sortante, a été ré-élue.

Lors de la négociation du PAP (Protocole d'Accord Préélectoral) du 18 septembre 2023, en présence des représentants de la CGT et la CFDT, il a été convenu d'apporter les modifications suivantes :

- Les heures de délégation ont été relevées à 12h/mois pour le collège (versus 10h, minimum prévu)
- Les conditions d'éligibilité ont été revues pour permettre à un plus grand nombre de salarié.e.s de se présenter. Ainsi, l'ancienneté requise pour être éligible a été abaissée à 9 mois, et non plus 12 mois.
- Réduction du mandat de 4 ans à 3,5 ans dans le but d'organiser les prochaines élections à une date à laquelle il y aura plus de salarié.e.s électeurs et éligibles.

En effet, en réduisant la durée du mandat à 3 ans et demi, cela amènera à organiser les prochaines élections en mars / avril 2027. Les salarié.e.s intégrant plus généralement l'association au mois de septembre, ils acquerront l'ancienneté requise pour participer aux élections. Le mandat sera de nouveau fixé à 4 ans pour les élections suivantes afin de conserver cette périodicité et ainsi permettre au maximum de salariés de prendre part à ce scrutin .

Locaux

Dans la continuité des réflexions initiées dans les exercices précédents, la rénovation du bâtiment historique devient un sujet prioritaire à plusieurs égards : obligation réglementaire, de sécurité, besoin de place, augmentation des capacités de logements... Un concours d'architecte a donc été lancé dans l'objectif de sélectionner un partenaire pour accompagner l'association sur les études : ce sera un des projets importants de l'année prochaine.

La question du financement reste toutefois centrale et nécessite des réflexions en lien avec les communes et organismes partenaires (les communes n'ayant pour le moment pas acté d'une participation).

Aménagements extérieurs

Cet exercice a été marqué par la suite de l'aménagement des extérieurs pour répondre à des besoins de sécuriser le domaine pour les enfants et une nécessité de re-végétaliser l'espace.

Ainsi, l'ensemble du centre a été clôturé au cours de chantiers participatifs pilotés par le responsable technique de l'association avec l'aide de familles bénévoles (parents du centre de loisirs et de l'école 1, 2, Tree School). Des chantiers ont également été réalisés avec l'association d'insertion et d'orientation PRIMES de Rennes.

Des plantations ont été faites pour délimiter des espaces et recréer des zones d'ombrages naturels, notamment dans la cour de l'ALSH dédiée au 3-6 ans.

En outre, des panneaux pédagogiques ont été installés autour de la mini-ferme créant ainsi un parcours ludique et pédagogique pour les enfants et les familles, visiteurs du centre.

Enfin, l'ensemble de la signalétique et un plan global du centre ont été mis en place, facilitant l'identification des locaux et l'organisation du site.

Structures de jeux

Deux structures de jeux ont été installées courant juillet 2024 au Centre Les Bruyères. Le choix s'est porté sur des structures fabriquées localement (Menuiserie Arbor'Ethique de Mordelles) avec des matériaux naturels et durables dans le temps.

Cet investissement est un vrai plus pour le centre de loisirs, apportant des divertissements supplémentaires aux enfants accueillis mais aussi pour les activités de location.

Vie associative

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a été renouvelé au cours de l'Assemblée Générale (AG) du 18 février 2024 maintenant l'ensemble des administrateurs en poste à la date de l'AG. Une nouvelle administratrice a été élue et une membre bénévole rejoignait la vie associative du Centre Les Bruyères. Quatre communes étaient alors représentées au sein du Conseil d'Administration : Bréal-sous-Montfort, Mordelles, Goven et Lassy. Le CA a reçu trois démissions, dont une membre du bureau, au cours de

cet exercice 2023 / 2024, il s'agissait de trois administratrices représentant respectivement les communes de Mordelles, Goven et Lassy.

Malgré la volonté du CA d'avoir une meilleure représentation des 5 communes partenaires, il reste donc aujourd'hui majoritairement représenté par des bréalais.

Le Conseil d'administration est composée, à la date de fin de l'exercice, de 9 administrateurs/trices, dont 5 membres du Bureau et un parent bénévole.

Neuf réunions du Conseil d'Administration se sont tenues au cours de cet exercice.

Site web

Au cours de l'année 2024, le site internet de l'association a été entièrement refait suite à des problématiques de maintenance et une inadaptation généralisée. Réalisé en partie en interne, ce nouveau site détaille les différentes activités de l'association et notamment le fonctionnement du centre de loisirs.

Il vise aussi à développer les activités annexes de l'association (locations et classes vertes) avec un travail sur le référencement et la mise en place de nouvelles fonctionnalités (disponibilité des hébergements en temps réel par exemple).

Basé sur une structure Wordpress, ce nouveau site internet sera facilement maintenable au fil des années.

Fête des Bruyères

Le 9 septembre 2023 a été organisé le Fête des Bruyères qui a pris la forme d'une après-midi festive proposée aux familles avec différentes activités (chasse au trésor sur le site, maquillage, château gonflable, boom pour les enfants...). L'objectif était de rassembler les familles et l'équipe du centre pour fêter la fin de l'été et partager sur le projet associatif tout juste adopté.

Une affluence d'environ 200 personnes a été estimée.

Face à ce succès, il été décidé de renouveler l'opération l'année suivante avec en plus le soixantième anniversaire de l'association.

Accueil de loisirs (ALSH)

Fréquentation

Le tableau ci-dessous présente la fréquentation de l'ALSH sur l'exercice 2023/2024, exception faite des annulations justifiées et des fréquentations externes aux communes partenaires.

La fréquentation est exprimée en journée/enfant et basée sur le système d'équivalence suivant :

- Une demi-journée sans repas = 0,5 j/e
- Une demi-journée avec repas = 0,75 j/e
- Une journée = 1 j/e
- Une journée séjour = 1,25 j/e

	Bréal	Mordelles	Goven	Baulon	Lassy	Total
Mercredis janv/fev	383	328	23	119	141	994
Vacances de février	432	268	187	73	177	1136
Mercredis mars/avril	294	315	21	98	121	848
Vacances de Pâques	371	254	200	82	107	1014
Mercredis mai/juin	454	376	26	118	157	1131
Juillet	1130	602	547	266	299	2843
Aout	739	494	467	113	164	1975
Mercredis sept/oct	478	315	24	124	117	1058
Vacances de la Toussaint	389	294	203	96	106	1089
Mercredis nov/déc	423	318	12	88	113	952
Vacances de noel	128	74	52	13	33	300
Total annuel	5220	3637	1761	1188	1534	13339

La fréquentation reste parfaitement stable par rapport à l'exercice précédent (13.333 jours/enfant contre 13.339 cette année). C'est un point important qui permet d'assurer la continuité du fonctionnement de l'association. Toutefois, il est à craindre que tôt ou tard l'activité du centre soit impactée par la baisse démographique constatée dans la plupart des écoles du territoire.

Révision des tarifs

La forte inflation connue ces deux dernières années, et notamment la hausse des prix de l'électricité, de l'alimentation mais aussi des salaires en raison notamment de l'évolution de la convention collective ECLAT, ont obligé l'association à prévoir une hausse des tarifs applicables à compter de septembre 2024.

La tarification actuelle n'étant pas proportionnelle aux ressources familiales, ni équitable entre les réservations à la journée, à la demi-journée avec repas et à la demi-journée sans repas, le conseil d'administration a souhaité profiter de cette occasion pour revoir l'échelonnement des tarifs pour les familles.

Dans ce cadre, et en lien avec les services de la CAF et les élus des communes partenaires, le conseil d'administration a imaginé 5 possibilités différentes de restructuration de la tarification du centre de loisirs sur lesquelles l'association a invité les familles adhérentes à donner leur avis.

La mise en œuvre de ces nouveaux tarifs sera effective au 1er septembre 2024. A noter que la participation de la CAF et des mairies est également revue régulièrement pour prendre en compte l'inflation.

Modification des groupes

Les groupes ont été modifiés pour que les enfants ne soient plus répartis en fonction de leur date de naissance, mais en fonction de leur classe de référence. Cela permet aux enfants de rester tout au long de l'année avec les copines et les copains. Les changements de groupes se font dorénavant avant l'été, de manière à ce que les enfants puissent prendre leurs marques en amont de la rentrée scolaire.

Activités diverses

Club, Camps et Sorties

Club Nature et multisport

Le multi sport et le club nature ont été reconduits cette année. Le club nature rencontre de plus en plus de succès auprès des enfants. Le multisport intéresse un peu moins les enfants que lors des premières éditions, la formule est en cours de questionnement.

Mini-camps

Lors de l'été 2024 des séjours ont été proposés, celui à Arzon et celui à Bain de Bretagne ont été rapidement remplis. Le camp « ma première aventure » pour les plus jeunes a été un succès, celui pour les plus grands n'a pas été complet.

Le camp à Arzon a été compliqué puisqu'il a plu pendant une bonne partie du séjour, obligeant l'équipe d'animation à changer les plans prévus et à trouver des solutions pour mettre les enfants au sec.

Le séjour à Bain-de-Bretagne s'est déroulé avec un temps plus favorable, mais une interdiction de baignade dans l'étang a court-circuité l'organisation. L'équipe d'animation a finalement proposé une sortie piscine.

Sorties

L'été a été ponctué de sorties au lac de Trémelin ou aux jardins de Brocéliande lors des mercredis. Les sorties au lac de Trémelin ont été proposées aux enfants des groupes des farfadets, des korrigans et des elfes. Une cinquantaine d'enfants participaient à chaque fois à la sortie. Les sorties aux jardins de Brocéliande ont concerné toutes les tranches d'âge. Ces sorties n'entraînent pas de surcoût pour les familles.

Un nouveau projet éducatif

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le centre de loisirs doit se doter d'un projet éducatif dont le but est de définir les grands principes de l'action éducative à destination des enfants. Les statuts de l'association prévoyant la révision du projet éducatif tous les 3 ans, celui-ci devait être retravaillé.

Ainsi, suite à l'adoption d'un nouveau projet associatif au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a révisé et écrit un nouveau projet éducatif pour la période 2025-2027 dans lequel les différentes intentions éducatives du centre ont été détaillées.

Ce projet a été réalisé dans un contexte particulier qui fait suite à deux années de difficultés à la fois financières et organisationnelles au sein de l'association.

Le projet éducatif a été construit et orienté pour favoriser et promouvoir :

- des activités variées
- un vivre ensemble harmonieux
- un rythme reposant
- une relation de qualité avec les familles
- le développement de l'autonomie des enfants
- une sensibilisation à la nature

Dans ce contexte, l'association avait décidé préalablement d'interroger les familles, via un sondage transmis par mail en novembre 2023, sur leur satisfaction et leurs attentes sur différentes thématiques telles que les activités proposées, les relations entre le centre et les familles, les repas, les locaux, le rythme...

130 réponses ont été reçues avec une satisfaction globale déclarée à 24,6% "très satisfaite" et 56,2% "satisfaite", contre 17,7% "moyennement satisfaite" et 1,5% "pas du tout satisfaite".

L'association a pu s'appuyer sur ces retours et les nombreux commentaires remontés par les familles pour engager des actions et construire le projet éducatif.

Ce projet éducatif devra à présent se décliner en projets pédagogiques.

Communes partenaires

En octobre 2023, une nouvelle convention de partenariat avec les 5 communes partenaires - Baulon, Bréal-sous-Montfort, Goven, Lassy et Mordelles - est signée pour entrer en application au 1er janvier 2024. Toutefois, la commune de Mordelles décide de la dénoncer aussitôt par prudence (craintes sur la pérennité de l'association) obligeant toutes les parties prenantes à se remettre autour de la table pour discuter des termes d'une nouvelle convention. Ainsi, une nouvelle convention est mise au travail pour entrer en vigueur au 1er janvier 2025.

En plus de ses cinq communes, le centre des Bruyères entretient un partenariat avec la commune de Saint-Thurial dont les enfants peuvent fréquenter le centre de loisirs au mois d'août et pendant les vacances de Noël au tarif "commune adhérente" alors que le centre d'accueil de la commune est fermé à ces périodes. Les tarifs en vigueur prévus à la dernière convention conclue ensemble n'étant plus alignés avec les tarifs revus pour les 5 autres communes partenaires, une nouvelle convention en date du 19 avril 2024 a été conclue.

Locations

Ecole 12Tree School

Le partenariat avec l'école Montessori hors contrat 12Tree School se poursuit à un rythme de croisière avec le renouvellement de la convention pour un an de plus. A la rentrée 2024, l'école comptera toujours 2 classes mais commence à envisager l'ouverture d'une troisième pour la rentrée 2025.

Centre équestre

Cet exercice a été marqué par la vente de la parcelle ZY81, dont l'association était propriétaire, au centre équestre Les Mille Fossés dans le cadre d'un accord de conciliation datant d'il y a déjà plusieurs années. Cette vente a fait l'objet de nombreuses discussions mais un accord a finalement été trouvé en présence des avocats respectifs des deux parties. L'association a donc cédé la parcelle en avril 2024 en conservant toutefois la propriété de la zone humide suite à une division réalisée à cet effet.

A cette transaction s'est ajoutée la vente des 5 poneys dont l'association était encore propriétaire mais qui étaient déjà confiés au centre équestre.

Groupes et particuliers

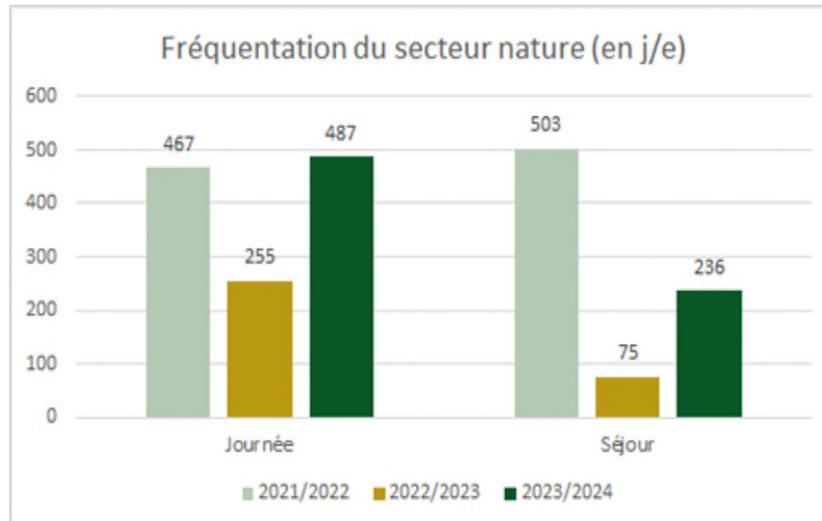
Sur cet exercice, un gros travail d'organisation et de rationalisation du secteur location a été mené de façon à pouvoir faire monter en puissance ce secteur. Ainsi, les salarié.e.s de l'équipe entretien/restauration ont vu leur contrat évoluer vers une modulation du temps de travail permettant une plus grande flexibilité (avec signature d'un accord d'entreprise pour les salariés à temps partiel).

Les outils de travail et les procédures associées ont aussi été développés pour là encore continuer à permettre d'augmenter le taux de remplissage des hébergements. Désormais, la quasi-totalité des week-end de l'année sont loués, ce qui est déjà une belle réussite.

Secteur nature

Accueil de scolaires

Les efforts entrepris pour relancer l'activité nature commencent à produire des effets avec une remontée du nombre d'élèves à la journée ou en séjour sur l'année 2023/2024.



Cette relance fût notamment permise par un travail de communication (standardisation de l'offre, création d'une brochure, mailing...).

A noter que l'agrément des locaux a pu être renouvelé pour 3 ans (avec la ré-intégration de l'ancien bâtiment qui en avait été sorti précédemment) par l'Education Nationale et que 3 animateurs/trices ont pu être agréés individuellement à l'encadrement des classes des écoles publiques.

Autres activités

Un partenariat a pu être mis en place avec un apiculteur pour la remise en place de deux ruches au centre dont l'association récupère la moitié de la production pour l'activité restauration de la structure (petits déjeuners notamment).

Animation jeunesse

Le dispositif d'animation jeunesse déployé pour la commune de Lassy a vu l'accueil de 92 jeunes de 11 à 17 ans (mercredi après-midi, vendredi soir, samedi après-midi et vacances scolaires) ainsi que celui de 25 enfants de CM2 (32 l'année passée, en légère baisse) dans le cadre de la passerelle (étape entre le centre de loisirs et l'accueil de jeunes).

Comme prévu, l'augmentation est notable cette année chez les 11/17 ans (+20 jeunes) du fait de la forte fréquentation l'an passé de la passerelle. Cela représente environ 1200 passages sur l'année (contre 1000 l'année dernière, soit +20%).

Est à noter le maintien du déséquilibre de la mixité avec une présence toujours plus forte de garçons que de filles (environ 60/40, en très légère progression).

Le partenariat avec la commune de Lassy est renouvelé par la signature d'un avenant à la convention initiale intégrant une augmentation tarifaire pour équilibrer cette activité.

Orientations 2024/2025

Le cadre général

Bien que l'association soit sortie de redressement judiciaire, l'année 2024/2025 restera celle de la consolidation avec encore de nombreux défis à résoudre. La stabilisation de l'équipe salariée sera notamment un des axes de travail tout au long de l'année.

La vie associative

A la rentrée de septembre 2024, l'association organisera un nouveau temps festif pour fêter la fin de l'été et créer un moment de rencontre et de partage avec les familles et les membres de l'association (salariés, conseil d'administration, bénévoles).

En outre, 2025 marquera les 60 ans de l'association. Plusieurs actions seront mises en œuvre pour fêter cet événement et retracer l'histoire de l'association, avec en point d'orgue la fête des Bruyères prévue en septembre 2025.

Par ailleurs, la pérennité du Conseil d'Administration et du tissu bénévole gravitant autour de l'association reste une priorité pour garantir la pérennité des actions du centre.

Les locaux

Deux axes de travail principaux sont prévus sur ce nouvel exercice :

- le travail sur la rénovation et l'agrandissement du bâtiment hébergement/restauration, tant d'un point de vue technique (avec la réalisation d'une esquisse) que d'un point de vue financier (mise au point d'un plan de financement)
- des actions d'économie d'énergie sur les autres bâtiments

En complément, un projet d'agrandissement des bureaux visant à créer une salle dédiée à l'équipe d'animation est à l'étude.

L'accueil de loisirs

Suite à la réécriture du projet éducatif, l'année 2024/2025 sera consacrée à la rédaction d'un ou plusieurs projet(s) pédagogique(s). Il s'agit là du dernier maillon de réflexion et d'organisation du fonctionnement de l'accueil de loisirs, cette fois au plus près des enfants. Ce travail sera conduit par l'ensemble de l'équipe d'animation.

En parallèle, une démarche de labellisation "Eco Accueil de loisirs" est en cours en lien avec l'organisme "Label Vie" qui accompagne la réalisation de cette démarche. Il s'agit de procéder au bilan des pratiques actuelles, d'identifier des pistes de progrès (écologiques, sociaux...) et de débiter leur mise en œuvre. Cette démarche s'accompagne de formations à destination des salarié.e.s. La labellisation, d'une durée de trois ans, est attendue fin 2025.

Les locations

Du côté de l'activité location, ce nouvel exercice devra permettre de travailler sur l'optimisation des locations en semaine : pour le moment ce sont des journées très peu remplies et c'est donc là que réside désormais le plus grand potentiel de développement. Même s'il s'agit d'une activité annexe, celle-ci est indispensable dans l'optique de pouvoir procéder à la rénovation globale des locaux.

Le secteur nature

Une relance active de l'activité, une présence et communication accrue et anticipée pour faire connaître les prestations proposées et prospecter / attirer.

L'animation jeunesse

Suite au changement de responsable jeunesse (Cathy BARON remplace Yann ROBERT, démissionnaire), l'année 2024-2025 sera une année de stabilisation et de consolidation du partenariat établi avec la commune de Lassy.